

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 10 avril 2009
(convocation du 30 mars 2009)

Aujourd'hui Vendredi Dix Avril Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUPOUY Alain, M. EGIRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELLIER Muriel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme LACUEY Conchita à partir de 10 h 40
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude
Mme FAYET Véronique à Mme LAURENT Wanda à partir de 12 h 15
M. FLORIAN Nicolas à M. POIGNONEC Michel
M. GAÜZERE Jean-Marc à M. DUCHENE Michel
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain
M. LAMAISSON Serge à Mme. BALLOT Chantal
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle à partir de 10 h 40 et jusqu'à 11 h 15
Mme. BONNEFOY Christine à M. BONNIN Jean-Jacques
M. BOUSQUET Ludovic à M. ROBERT Fabien

M. DELAUX Stéphan à M. CAZENAVE Charles jusqu'à 10 h 15
M. DUCASSOU Dominique à Mme. PIAZZA Arielle
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques jusqu'à 10 h 50
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
Mme PARCELLIER Muriel à Mme WALRYCK Anne jusqu'à 10 h 30
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. PEREZ Jean-Michel à Mme. DIEZ Martine
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard
M. REIFFERS Josy à Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia à partir de 10 h 30
M. SENE Malick à M. DAVID Alain jusqu'à 10 h 40 et M. EGIRON Jean-François à partir de 10 h 40

LA SEANCE EST OUVERTE

**B.R.A - Agence de Développement Economique de Bordeaux et de la Gironde -
Programme d'actions et budget 2009 - Subvention de la Communauté urbaine -
Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le B.R.A, agence de Développement Economique de Bordeaux et de la Gironde, dont notre établissement est membre fondateur depuis 1996, a pour vocation de mettre en œuvre, en s'appuyant principalement sur les moyens financiers octroyés par les partenaires publics ou parapublics, les actions permettant d'aboutir à des décisions d'investissement au profit de l'agglomération bordelaise et de la Gironde.

Les trois axes du plan d'actions du B.R.A pour l'année 2009, adoptés par son conseil d'administration du 3 octobre 2008, sont les suivants :

- la promotion économique et le marketing territorial,
- l'ingénierie sur les méthodologies de prospection, le développement de nouveaux services, des filières à fort potentiel ou à fort enjeu économique, notamment à l'international,
- le traitement et l'accompagnement des projets par une approche méthodologique et l'exploitation des comptes clés.

Ces trois axes se déclinent de la manière suivante :

1 – L'axe promotion et marketing territorial doit permettre au système métropolitain « Bordeaux Gironde » de développer et d'affirmer son dynamisme économique pour se situer dans les 20 territoires métropolitains européens les plus recherchés.

Dans cette perspective, le B.R.A assure une fonction de centre de services partagés de l'analyse de la demande et de l'élaboration des propositions d'orientation en matière de marketing stratégique et de plan d'actions qui en découle.

-1-1 Le Centre Sud Ouest marketing territorial « Bordeaux Gironde » prendra en charge, dans ce schéma, l'ingénierie globale de la stratégie, à savoir les actions relatives à l'offre territoriale suivante :

- Maintien et évaluation de la stratégie à mettre en place entre les partenaires institutionnels et acteurs économiques avec des groupes de réflexion susceptibles

d'émettre des propositions d'orientations et d'actions aptes à engager le territoire communautaire dans la compétition internationale,

- perception de l'image économique du territoire par les entreprises de Bordeaux et du département par des enquêtes et ateliers de travail, ainsi qu'à l'international,
- définition des orientations stratégiques et opérationnelles du territoire Bordeaux Gironde dans le cadre d'un positionnement « territoires des nouveaux mondes ». Il s'agira d'évaluer les segments sur lesquels le territoire dispose d'atouts stratégiques discriminants afin de proposer des pistes d'actions et des domaines d'activités stratégiques,
- travail de recensement et de benchmarking sur l'économie créative sur l'agglomération et les autres villes,
- connaissance des territoires concurrents par une étude collective BRA, APIM (Lille), NMD (Marseille), Aderly (Lyon),
- observation de l'évolution économique du territoire par la veille et le suivi d'indicateurs clés,
- recours à un cabinet conseil.

1- 2 Marketing territorial « Bordeaux Gironde » -Stratégie de promotion

La mise en œuvre de la stratégie passe par l'élaboration en 2009 d'un plan de communication économique général destiné à fédérer l'expression des partenaires selon les orientations du B.R.A. Les actions et moyens à mettre en œuvre concernent la sensibilisation des acteurs économiques des « pays » au sein de groupes de travail, et, dans chacun pays, il s'agira d'obtenir la connaissance approfondie des filières économiques.

1-3 Consolidation de la fonction de centre de services partagés

L'objectif est de maintenir et évaluer la stratégie mise en place, d'élaborer des propositions d'orientation et d'actions adaptées et de mettre à disposition des partenaires les savoir-faire développés. Dans cette perspective, le BRA coordonnera et animera le CSO marketing territorial, activera les réseaux concernés (université, tourisme, entreprises), constituera des bases de données et suivra l'élaboration des études sur les thèmes clés de l'élaboration de la stratégie.

1- 4 Promotion : le support à la prospection

Dans ce cadre, le B.R.A s'attachera d'une part à produire des supports de communication et à participer à des évènements tels que les salons professionnels, des opérations de relations publiques, l'accueil de délégations de journalistes, etc..., préparant ou soutenant les actions de prospection et, d'autre part, à améliorer le référencement du territoire relatif aux filières cibles.

2 – L'offre d'ingénierie du B.R.A se situe à trois niveaux :

2-1 La méthodologie de prospection passera aussi bien par le développement d'actions de marketing direct par les voies électronique ou téléphonique vers des entreprises cibles, que par l'organisation de salons professionnels, voyages de presse à destination des décideurs nationaux ou internationaux et la multiplication des prescripteurs du territoire.

2-2 Le développement de nouveaux services qui a débuté en 2008, permettra au B.R.A d'améliorer sa fonction d'accompagnement des projets, notamment dans le domaine des ressources humaines par la réalisation de la première expertise de dossiers et la

mobilisation des partenaires publics et privés (Bordeaux Gironde : mode d'emploi). Egalement, il pourra proposer des heures de consulting pour accompagner les porteurs de projets qui envisagent de s'implanter en Gironde.

2-3 Le développement de filières à haut potentiel ou fort enjeu suivants :

- **pour la filière nautique**, le B.R.A s'emploiera à attirer des sous-traitants répondant aux attentes des donneurs d'ordre locaux et à densifier le tissu des services à l'industrie nautique et aux activités de plaisance. Ces objectifs seront complétés par sa participation au salon nautique de Paris, et à celui de l'équipement pour la Marine METS à Amsterdam, ainsi que par le démarchage direct d'entreprises ciblées (sous-traitants, chantiers navals, entreprises de la filière,).

- **pour la filière des éco - industries**, il s'agira de profiter de l'essor du secteur environnemental (chimie verte, énergies renouvelables, recyclage des déchets, dépollution des sols, etc...) pour identifier les principaux acteurs et les mettre en relation avec les fonds d'investissement ISR (Investissement socialement responsable) et des fonds éthiques. Les cibles concernées sont les gestionnaires de réseaux, les producteurs d'énergie, les acteurs des filières de recyclage, les acteurs de B.T.P.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en place de l'Ecoparc sur le site de Ford, la Communauté Urbaine entend développer les domaines des éco-activités et de l'éco-construction qui doivent devenir un des axes fondamentaux de la stratégie de développement économique de l'agglomération. Dans cette optique, le B.R.A a proposé à notre établissement public d'établir un plan de communication comprenant la création d'un site web, la confection d'une plaquette promotionnelle, l'établissement d'une charte graphique, la participation au salon Bâtimat.

- **pour le secteur du nouveau tertiaire**, il s'agira d'identifier les projets fortement créateurs d'emplois (centres d'appels, centres de services de proximité), de capter les directions des entreprises nationales ou internationales en proposant la relocalisation de certains de leurs services pour attirer sur la région bordelaise des emplois supérieurs et stratégiques (fonctions de direction, de recherche et de développement).

- **pour le secteur logistique** qui apparaît comme stratégique, l'objectif est de tirer parti de la dynamique du secteur (e-commerce, reverse logistique, traçabilité, fret ferroviaire) pour positionner la région bordelaise parmi les pôles dits « secondaires » avec une demande 628 000 m² d'entrepôts en 2009 pour de nouvelles opérations.

- **pour le secteur international**, il s'agit de positionner la région bordelaise à un niveau international en mettant en avant l'attractivité de son territoire tourné vers les hautes technologies à travers les pôles Laser/optique/photonique, Réalité virtuelle/imagerie, Sciences de la Vie (Biotechnologies/Industrie pharmaceutique, Instrumentation médicale) auprès des acteurs technologiques, scientifiques et industriels de ces filières.

Dans ce cadre, la consolidation du positionnement de Bordeaux Gironde sur le territoire canadien sera poursuivie et l'organisation d'un salon Vinexpo Asia Pacific en 2009 pourrait permettre l'accueil d'investisseurs chinois et faciliter les échanges et partenariats commerciaux dans les domaines de la formation et du tourisme vitivinicole.

3 – Le traitement et l’accompagnement des projets : cet axe concerne le traitement méthodologique à l’accompagnement des projets avec la mise en place d’une offre de services locale et globale en matière de comptes clés, de disponibilité foncière, ou de financements pour accompagner l’implantation et le développement d’entreprises en Gironde. Dans le cadre de cette approche, le B.R.A propose de sensibiliser les entrepreneurs du territoire au discours de « vente » du territoire en démultipliant le réseau des prescripteurs de l’agglomération bordelaise.

Par ailleurs, pour connaître l’état de l’ancrage industriel local au territoire, le B.R.A propose d’organiser un suivi régulier et systématique des comptes clés des grandes entreprises considérées comme stratégiques et susceptibles de venir compléter le tissu économique girondin.

Pour mener à bien ce programme, le budget prévisionnel 2009 du B.R.A s’élève en dépenses à 2 341 000 € T.T.C, décomposé comme suit :

DEPENSES	Agence T.T.C	Ecoparc	RECETTES	Agence T.T.C	Ecoparc
1-T.F.S.E (travaux, fournitures, services extérieurs)	333 800		1–Subventions cotisations:		
A – Consultants : -Consultants prospection -Consultants marketing -Consultant lobbying -Consultant qualité	66 300 130 000 20 000 5 500		-Conseil Régional Aquitaine -Conseil Général 33 -CCIB -C.U.B -Mairie Bordeaux -FEDER -Ville Blanquefort	290 000 210 000 380 000 410 000 290 000 530 000	43 560 48 400 4 840
B – Participation salons C – Impression, réalisation documents D - Site internet	100 000 3 800 8 200		2 – Adhésions	110 000	
2 -Frais généraux : - fonctionnement - Salaires - Impôts et taxes - Frais de missions - Traduction/ interprète - Reprographie - Frais postaux - Cotisations - Documentation - Investissements	172 800 1 410 000 112 000 116 500 7 000 1 500 30 500 2 300 14 000 19 600		3 – Recettes propres		24 200

3 – Plan de com Ecoparc : - Création site Web -Plaquette promotionnelle -Charte graphique -Participation salon Bâtimat -Autofinancement		18 600 18 800 15 600 43 800 24 200		
TOTAL	2 220 000	121 000	TOTAL	2 220 000

La participation de la Communauté Urbaine sollicitée par le BRA en 2009 représente un montant global de 458 400 € se décomposant en 382 175 € de subvention et 76 225 € de cotisation. Cette dernière sera incluse dans une délibération générale qui sera prise par la Direction des Aides Publiques de la Communauté Urbaine.

Dans ces conditions, et si tel est votre avis, il vous est proposé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- **DECIDER**, au bénéfice du B.R.A, et sous réserve d'une évolution possible des priorités données au plan d'actions durant le cours de l'exercice, l'attribution d'une subvention d'un montant de 382 175 € au titre du programme d'actions 2009,

- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention financière 2009, ci-annexée, destinée notamment à régler les modalités de versement de la participation communautaire.

La dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice en cours, au chapitre 65, article 6574, fonction 900, CRB D100.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus Verts s'abstient

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 10 avril 2009,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
22 AVRIL 2009

PUBLIÉ LE : 22 AVRIL 2009

M. JEAN-CHARLES BRON